

BIOGRAFIA LINGUISTICA

BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE



In questa parte del PEL riporterete regolarmente le vostre esperienze di apprendimento e di utilizzazione di lingue diverse dalla vostra o dalle vostre madrelingue.

A differenza del PASSAPORTO LINGUISTICO, che dovrebbe essere aggiornato una o due volte all'anno, la BIOGRAFIA LINGUISTICA vi accompagnerà nel processo di apprendimento linguistico con continuità.

La BIOGRAFIA LINGUISTICA è divisa in due parti che corrispondono a due obiettivi complementari:

La prima parte serve a registrare le vostre esperienze di apprendimento e di utilizzazione di una o più lingue seconde e/o straniere in modo più dettagliato rispetto al PASSAPORTO LINGUISTICO. Potrete così tracciare progressivamente il vostro profilo di studenti e utenti di una o più lingue seconde e/o straniere.

La seconda parte riguarda la lingua o le lingue che state imparando attualmente, all'università o in altri ambiti, in modo formale (per es. seguendo delle lezioni) o informale (sul lavoro o frequentando parlanti madrelingua).

L'organizzazione della BIOGRAFIA LINGUISTICA

Probabilmente utilizzerete più di una volta la maggior parte delle pagine della BIOGRAFIA LINGUISTICA. È consigliabile quindi mettere da parte gli originali e farne delle copie secondo necessità.

È utile inoltre creare una sotto-sezione per ciascuna delle lingue che avete imparato o che state studiando. Ciò vale in particolare per la seconda parte della BIOGRAFIA LINGUISTICA.

Poiché il PEL mira a mostrare ciò che sapete fare nelle lingue seconde e/o straniere che conoscete, si raccomanda di utilizzare di volta in volta la lingua cui si riferisce ciascuna annotazione.

C'est dans cette partie du PEL que vous ferez régulièrement état de votre expérience de l'apprentissage et de l'usage des langues autres que votre/vos langue(s) maternelle(s). Contrairement au PASSEPORT DE LANGUES qu'il convient de mettre à jour une ou deux fois par an, la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE accompagnera votre apprentissage des langues jour après jour.

La BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE comporte deux parties qui correspondent à ses deux objectifs complémentaires:

1. Vous consignerez votre expérience de l'apprentissage et de l'usage d'une ou de plusieurs langues secondes/étrangères dans la première partie, dans de plus amples détails que dans le PASSEPORT DE LANGUES. Vous pourrez ainsi progressivement faire votre autoportrait d'apprenant(e) ou d'utilisateur/utilisatrice d'une ou de plusieurs deuxièmes langues/langues étrangères.
2. La deuxième partie concerne la/les langue(s) que vous apprenez actuellement, à l'université ou dans un autre contexte, dans un cadre structuré (par exemple si vous suivez des cours de langues) ou autre (par exemple dans le cadre de la profession ou de rencontres avec des locuteurs natifs de la/des langue(s) en question).

L'organisation de la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE

Vous aurez sûrement à remanier les pages de la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE. Mieux vaut donc garder les originaux à part et faire des copies si besoin est.

Il vous sera probablement utile de réserver une sous-partie à chacune des langues que vous avez apprises ou apprenez actuellement. Ce principe s'applique en particulier à la deuxième partie de la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE. Du fait que le PEL vise à montrer ce que vous pouvez faire dans la deuxième langue/langue étrangère que vous connaissez, on vous conseille de rédiger les rubriques à inclure dans la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE dans la langue dont il est question.

Il comitato di validazione del Consiglio d'Europa ha accreditato questa versione del Portfolio Europeo delle Lingue

CercleS

Le comité de validation du Conseil de l'Europe a accredité cette version du portfolio européen des langues
No d'accréditation: 29.2002

Biografia
linguistica
i
Biographie
langagière

Récapitulatif de mon expérience d'apprentissage de langues secondes/ étrangères



LANGUE	PÉRIODE D'APPRENTISSAGE (de - à)	CADRE D'APPRENTISSAGE (établissement scolaire, formation spéciale, cadre non structuré, etc.)

Biografia
Linguistica
2
Biographie
langagière

Il comitato di validazione del Consiglio d'Europa ha accreditato
questa versione del Portfolio Europeo delle Lingue

Le comité de validation du Conseil de l'Europe a accredité
cette version du portfolio européen des langues
No d'accréditation: 29.2002

CercleSI



CONSIGLIO CONSEIL
D'EUROPA DE L'EUROPE
European Language Portfolio
Portfolio européen des langues

[illegible]

Mon prochain objectif d'apprentissage de la langue est le suivant



Langue	
Objectif d'apprentissage (Recourez à la grille pour l'auto-évaluation du passeport de langues et aux listes de repérage de l'annexe pour formuler votre prochain objectif d'apprentissage de la langue en donnant un maximum de précisions.)	
Combien de temps ai-je à consacrer à cet objectif chaque jour/semaine?	
Quand ai-je l'intention de commencer?	Quand ai-je l'intention de finir?
Comment ai-je l'intention de réaliser mon objectif? Par exemple, puis-je travailler seul ou faut-il que je travaille avec d'autres personnes?	
Quels sont les documents d'apprentissage dont j'ai besoin?	
Comment saurai-je si j'ai ou non réalisé mon objectif ? (Par exemple, puis-je passer une épreuve ou préparer une épreuve et la corriger moi-même? OU dois-je demander à mon professeur, à un autre apprenant ou à un locuteur de cette langue de m'évaluer? OU encore puis-je entièrement me fier à mon jugement?)	
Faites le point sur vos progrès à la date cible ou à une date qui s'en rapproche. Ai-je réalisé mon objectif ? En gardant cet objectif à l'esprit, ai-je appris du nouveau sur (i) la langue cible ou (ii) l'apprentissage de la langue? Comment vais-je exploiter ce que j'ai appris?	